



**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 01

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
8 décembre 2022		33	27	30

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre 2022 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Molière en séance publique sous la présidence de M. Jean CAYRON, Maire.

Etaient présents : M. CAYRON, M. GNERUCCI, M. MASSON, M. BACQUET, Mme LOUISA, M. PRIARONE, Mme PICQ, Mme DEMONEIN, M. BUSNEL, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, M. BENHAMOU, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme SCHWALLER, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, M. FABRE, M. DAMO, M. FLECHE, Mme SUCHET, M. TISSIER, M. GUÉRIN.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Isabelle NOURI à M. Yoann GNERUCCI, Mme Marie-Line BIANCHI à M. Christian BESSERER, M. Olivier COUTANT à M. Ken TISSIER.

Absents : M. LUCHINI, Mme AUZOLAT, Mme ICHARD.

Secrétaire de séance : M. Elio DAMO

Monsieur BACQUET soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

CONSIDERANT que dans le cadre de la poursuite de la déprécarisation des emplois et de la dissolution de l'Établissement Public Administratif (EPA) Roquebrunois de la Petite Enfance opérant transfert des personnels dans un premier temps, vers la Commune puis dans un second temps, vers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Commune est amenée à créer, par délibération du Conseil Municipal les emplois suivants :

Filière animation : 11 postes d'adjoint d'animation à temps complet,

Filière administrative : 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet 50%,

AR Prefecture

083-218301075-20221215-DEL1512202201-DE
Reçu le 22/12/2022

Filière technique : 6 postes d'adjoint technique à temps complet, 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 50%, 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 60%,

Filière sociale : 1 poste d'agent social à temps complet,

Filière médico-sociale : 8 postes d'auxiliaires de puériculture de classe normale à temps complet, 2 postes d'éducatrice de jeunes enfants à temps complet, 1 poste d'infirmière en soins généraux à temps complet et 1 poste de puéricultrice à temps complet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de modifier le tableau des emplois permanents de la Collectivité,

CREE les emplois suivants :

Filière animation

✓ 11 postes d'adjoint d'animation, à temps complet,

Filière administrative

✓ 1 poste d'adjoint administratif, à temps non complet 50%,

Filière technique

- ✓ 6 postes d'adjoint technique, à temps complet,
- ✓ 1 poste d'adjoint technique, à temps non complet 50%,
- ✓ 1 poste d'adjoint technique, à temps non complet 60%,

Filière sociale

✓ 1 poste d'agent social, à temps complet,

Filière médico-sociale

- ✓ 8 postes d'auxiliaires de puériculture de classe normale, à temps complet,
- ✓ 2 postes d'éducatrice de jeunes enfants, à temps complet,
- ✓ 1 poste d'infirmière en soins généraux, à temps complet,
- ✓ 1 poste de puéricultrice, à temps complet.

FIXE le tableau des emplois permanents de la Collectivité tel qu'annexé à la présente délibération,

PRECISE que les crédits correspondant à cette dépense seront inscrits au Chapitre 012 "Rémunération du Personnel" du Budget Primitif de l'exercice 2023.

A l'unanimité

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 15 décembre 2022



Le Maire,
Jean CAYRON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

TABEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

083-2 Reçu	AR Prefecture		Modifications proposées		Nouvelle situation autorisée par le C.M au 15/12/2022			
	Postes autorisés	Postes SUPPLÉMENTAIRES	MODIFICATIONS	CREATIONS	AUTORISEES	OCCUPES	VACANTS	OBSERVATIONS
FILIERE ADMINISTRATIVE								
	18301075-20221215-DEL1512202201-DE							
	Directeur Général des Services 40/80000 hab.	1			1	1	0	
	D.G.S.A. 40.000/150.000 habitants	3			3	3	0	
	Attaché hors classe	1			1	1	0	
	Directeur territorial	1			1	1	0	
	Attaché Principal	2			2	1	1	
	Attaché	7			7	5	2	
	Rédacteur principal 1ère classe	11			11	9	2	
	Rédacteur principal 2ème classe	3			3	2	1	
	Rédacteur	5			5	2	3	
	Adjoint administratif principal 1ère classe	32			32	30	2	
	Adjoint administratif principal 2ème classe	25			25	19	6	1 vacant en disponibilité
	Adjoint Administratif	25			25	20	5	2 vacants en disponibilité
	Adjoint Administratif TNC 50%	0		1	1	0	1	
	Adjoint Administratif TNC 60%	1			1	0	1	
	Adjoint Administratif TNC 70 %	1			1	0	1	
	Adjoint Administratif TNC 80%	2			2	1	1	
	Sous-total	117	0	1	118	94	24	
FILIERE POLICE MUNICIPALE								
	Directeur police municipale	1			1	0	1	
	Chef de service principal 1ère classe	2			2	1	1	
	Chef de service principal 2ème classe	2			2	1	1	
	Chef de service	2			2	0	2	
	Brigadier Chef Principal	23			23	22	1	
	Gardien-Brigadier (Brigadier Chef)	8			8	5	3	
	Sous-total	38	0	0	38	29	9	
FILIERE CULTURELLE								
	Assistant Conservation Principal 1ère classe	1			1	1	0	
	Assistant Conservation Principal 2° classe	1			1	1	0	
	Assistant Conservation Patr. Bibliothèque	2			2	0	2	
	Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère cl.	1			1	1	0	
	Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème cl.	2			2	1	1	
	Adjoint du Patrimoine	2			2	1	1	
	Sous-total	9	0	0	9	5	4	
FILIERE SPORTIVE								
	Conseiller Principal des APS 1ère classe	1			1	0	1	
	Educateur des A.P.S. Principal 1ère classe	7			7	5	2	
	Educateur APS Pal 1ère classe TNC 60%	1			1	0	1	
	Educateur des A.P.S. Principal 2ème classe	2			2	1	1	
	Educateur des A.P.S.	3			3	2	1	
	Opérateur Qualifié des A.P.S.	1			1	0	1	
	Sous-total	15	0	0	15	8	7	
FILIERE ANIMATION								
	Animateur principal 1ère classe	3			3	1	2	1 vacant en disponibilité
	Animateur principal 2ème classe	1			1	0	1	1 vacant en disponibilité
	Animateur	3			3	3	0	
	Adjoint animation principal 1ère classe	2			2	2	0	
	Adjoint animation principal 2ème classe	7			7	6	1	
	Adjoint Animation	21		11	32	17	15	
	Sous-total	37	0	11	48	29	19	
FILIERE TECHNIQUE								
	Ingénieur Principal	1			1	1	0	
	Ingénieur	1			1	0	1	
	Technicien Principal 1ère classe	2			2	1	1	
	Technicien Principal 2ème classe	2			2	1	1	
	Technicien	2			2	1	1	
	Agent de Maîtrise Principal	15			15	14	1	
	Agent de Maîtrise	17			17	15	2	
	Adjoint technique principal 1ère classe	15			15	11	4	
	Adjoint technique principal 2ème classe	34			34	28	6	
	Adjoint tech ppal 2ème classe TNC 50%	1			1	1	0	
	Adjoint tech ppal 2ème classe TNC 80 %	2			2	1	1	
	Adjoint technique	39		6	45	32	13	2 vacants en disponibilité
	Adjoint technique TNC 50 %	3		1	4	2	2	
	Adjoint technique TNC 60 %	1		1	2	1	1	
	Adjoint technique TNC 80 %	1			1	0	1	
	Adjoint technique TNC 90 %	1			1	0	1	
	Sous-total	137	0	8	145	109	36	
FILIERE MEDICO-SOCIALE								
	Educateur de jeunes enfants	0		2	2	0	2	
	Infirmière en soins généraux	0		1	1	0	1	
	Puéricultrice	0		1	1	0	1	
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	0		8	8	0	8	
	Sous-total	0	0	12	12	0	12	
FILIERE SOCIALE								
	ATSEM Principal 1ère classe	15			15	10	5	
	ATSEM Principal 2ème classe	3			3	3	0	
	Agent social principal de 1ère classe	2			2	2	0	
	Agent social principal de 2ème classe	2			2	0	2	
	Agent social	0		1	1	0	1	
	Sous-total	22	0	1	23	15	8	
SOUS-TOTAUX								
		375	0	33	408	289	119	
AGENTS NON TITULAIRES								
	Collaborateur de Cabinet	3			3	2	1	
	Attaché	1			1	0	1	
	Rédacteur - Manager de centre ville (2022/2028)	1			1	0	1	Poste non permanent
	Rédacteur Juriste	1			1	1	0	
	Sous-total	6	0	0	6	3	3	
TOTAUX								
		381	0	33	414	292	122	